



Paris le 4 mars 2021

M. le Président,

Une crise sanitaire improbable a touché la planète mettant en danger les populations les plus fragiles sur le plan de la santé et les plus vulnérables sur le plan social.

La France n'a pas été épargnée mettant en exergue les choix politiques de ces dernières décennies : une fiscalité qui favorise les acteurs économiques les plus riches, la réduction des dépenses publiques, la réduction des droits sociaux.

Le Président de la République lors de son allocution pendant le 1^{er} confinement nous déclarait avec solennité que le monde d'après ne serait pas construit comme le monde d'avant, faisant espérer des jours meilleurs.

Et aujourd'hui, que constate-t-on ? Le monde d'après ressemble furieusement au monde d'avant: sacrifié le Service public sur l'autel de la rigueur budgétaire et de l'ouverture à la concurrence. La loi de Finance 2021 en est l'ultime exemple. Le Gouvernement reste aveugle et sourd à la réalité de ces millions de femmes et d'hommes qui sont tombés non pas simplement dans la précarité mais véritablement dans la pauvreté. Mais à priori ce n'est pas la crise pour tout le monde. En effet, le dernier rapport de l'ONG Oxfam du 25 janvier est sans appel : malgré la crise sanitaire, économique et sociale, les 10 plus grosses fortunes ont continué et continuent à s'enrichir.

Au ministère le début de l'année 2020 et son 1^{er} confinement ont engendré des difficultés nombreuses que nos collègues ont relevé avec conscience professionnelle et leur grande technicité connue et reconnue. Cependant, les agent.e.s ne voient de la part de l'administration aucun signe de reconnaissance ni financière, ni en évolution de carrières, ni dans l'action sociale ministérielle dont la casse est engagée. Le plus grand mépris est affiché à leur égard. Or les agent.e.s ne vivent pas que de belles paroles, ils attendent des actes.

Cette pandémie mondiale a eu et aura des conséquences financières et économiques majeures dont les effets se font déjà sentir: isolement, chômage, perte de revenus, précarité, dépressions, situations familiales difficiles, violence... C'est pourquoi, plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agent.e.s et de leurs familles.

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant), le logement, les prêts et aides au logement, les aides financières.
- les centres de vacances, les colonies, les crédits locaux : l'arbre de Noël, les sorties, les places en crèche.

- le CESU 6/12 ans pour la garde des enfants (chèque emploi service universel).
- les consultations **gratuites** auprès d'assistant(e)s de service social, psychologue, avocats et notaires.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations ou dans les délégations départementales d'action sociale, et dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations Syndicales), le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire, voire disparaître dans certains départements, avec des conditions de travail dégradées. SOLIDAIRES FINANCES dénonce une fois de plus la réserve budgétaire de 6 % imposée au CAL. Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion, les agent.e.s ont de plus en plus recours à l'Action Sociale. Loin de toutes ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle est d'«innover et de moderniser» et « d'accompagner l'évolution des services»! La vérité est beaucoup plus sordide, il s'agit de faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés :

– création d'une fédération «faïtière» qui regroupera les 3 principales associations (l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts). Avec la disparition programmée d'EPAF et les projets de ventes de tous ses sites, cela sonne le glas du tourisme social.

– la régionalisation des délégations de l'Action Sociale, c'est la disparition de nos délégations au plan départemental, de l'action sociale de proximité.

Il est plus que temps de redonner un sens à l'action sociale et de la faire vivre avec son rôle social. C'est ce que les agent.e.s souhaitent, c'est ce que Solidaires Finances revendique. En aucun cas notre fédération ne cautionnera une régionalisation destructrice pour l'action sociale et qui va à l'encontre des intérêts sociaux des agent.e.s.

Au niveau national, le CNAS ne doit pas être une chambre d'enregistrement et les groupes de travail doivent être de vraies instances de concertation et non pas de simples réunions d'information. Conformément à l'article 9 de la loi de juillet 1983, les organisations syndicales sont des acteurs à part entière de l'action sociale ce que le Secrétariat général oublie de plus en plus.

Au plan local comment peut on discuter véritablement sur une note d'orientation, notre feuille de route, alors que le dialogue social avec le SG est inexistant puisque le CNAS devient une simple chambre d'enregistrement

Sur le protocole appliqué lors de la crise sanitaire (réunions en distanciel) SOLIDAIRES FINANCES acte que ce protocole n'est que transitoire et s'oppose à ce que cette organisation devienne une option pérenne pour les réunions futures.

Nous reviendrons tout au long de cette instance sur l'ensemble des points du bilan de l'action sociale 2020 et du CAL.

La crise sanitaire ayant débouché sur une crise économique et par conséquent une crise sociale, l'action sociale doit plus que jamais être une priorité au sein du ministère. SOLIDAIRES FINANCES réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique. Tout ce dont nous bénéficions aujourd'hui a été obtenu par les nombreuses luttes des agent.e.s et l'implication de leurs représentant.e.s syndicaux.

Nous terminerons cette liminaire en remerciant la délégation dans son ensemble pour sa réactivité, sa forte implication et son adaptation pendant tout cette période pandémique où les conditions de travail ont été fortement dégradées.